

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du mercredi 30 juin 2021

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame WALIDI-ALAOUI

Convocation envoyée le 24 juin 2021

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de présents participant au vote : 70

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Hana WALIDI-ALAOUI
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Christophe AVENA	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur José ALMEIDA	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Marien LOVICH	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Laurent GOBET
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean DUBUET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Georges MEZUI	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Laurence FAVIER	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Céline TONOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Géraldine CHEDOZ suppléante de M. Jean-Claude GIRARD	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Didier RELOT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Céline RENAUD	Madame Monique BAYARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Catherine GOZZI
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Laurence GERBET	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Frédéric GOULLIER
Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Olivier MULLER	Madame Noëlle CABBILLARD
Madame Christine MARTIN	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Cyril GAUCHER
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
Madame Océane CHARRET-GODARD	Monsieur Lionel SANCHEZ	
	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	
	Monsieur Patrick AUDARD	

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Madame Kildine BATAILLE	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
Monsieur Patrick CHAPUIS	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
Monsieur Gaston FOUCHERES	Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Céline RENAUD
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Madame Stéphanie MODDE pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Monsieur Gérard HERRMANN pouvoir à Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Philippe BELLEVILLE	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Madame Océane CHARRET-GODARD

OBJET : CULTURE ET SPORTS**Piscine du Carrousel de Dijon Métropole - Contrat de délégation de service public - Rapport d'activités du délégataire au titre de l'année 2020**

Par délibération du 20 décembre 2018, Dijon métropole a confié, via la conclusion d'une convention de délégation de service public, l'exploitation de la piscine du Carrousel à la société LS Carrousel 21, filiale de l'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA), pour une durée de 4 ans et 8 mois à compter du 02 janvier 2019. L'établissement a ouvert au public le 14 septembre 2019.

Conformément aux articles L 1411-3 et L 1413-3 du code général des collectivités territoriales et 50 de la convention de délégation de service public précitée, le délégataire doit remettre au plus tard le 1er juin de l'année suivante, les documents d'information concernant l'exploitation des équipements pendant l'année écoulée. Ce rapport détaille notamment le niveau de fréquentation des équipements, les événements marquants, la qualité du service, les moyens mis en œuvre, la gestion du patrimoine et les résultats financiers pour l'année 2020.

Le rapport d'activités, établi par le délégataire et ci-annexé dans son intégralité, couvre ainsi la période du 1er janvier au 31 décembre 2020, première année pleine d'exploitation de l'équipement marquée par un contexte sanitaire inédit.

En effet, pour faire face à la crise liée à la pandémie de Covid-19, de nombreuses mesures ont été prises par l'État afin de lutter contre la propagation du virus qui ont eu pour conséquence notamment la fermeture des équipements sportifs couverts et précisément des piscines.

En raison de cette situation exceptionnelle, la piscine du Carrousel a ainsi été fermée du 16 mars au 1er juin 2020 soit 78 jours.

Si l'équipement aquatique a été un des premiers à ré ouvrir ses portes le 02 juin 2020, il a fait l'objet d'une fermeture partielle à compter du 29 octobre 2020, notamment pour ses espaces couverts et hors accueil des seuls publics définis comme prioritaires par l'État (sportifs professionnels et de haut niveau, formation universitaire ou professionnelle, personnes disposant d'une prescription médicale ou à handicap reconnu par la maison départementale des personnes handicapées avec encadrement nécessaire et selon le niveau de restrictions, les scolaires).

La ré ouverture complète et normale de l'équipement n'a pu se faire que le 9 juin 2021.

Durant ces périodes particulières, le recours au chômage partiel et les économies diverses réalisées par le délégataire sur certains postes ont contribué à réduire les charges de fonctionnement de l'équipement.

Malgré ces mesures, le contexte sans précédent de crise a engendré des pertes d'exploitation importantes pour le délégataire, puisque le chiffre d'affaires escompté n'a pu être réalisé et que certaines charges n'ont pu être réduites. En effet, outre la baisse des recettes liées à l'arrêt ou la chute de la fréquentation et l'augmentation des coûts liés à la mise en place des protocoles sanitaires, de nombreuses activités et manifestations ont dû être annulées ou reportées, et ce même en dehors des périodes de fermetures administratives.

Ainsi, compte tenu de l'impact significatif des fermetures décrétées par le gouvernement lors des deux périodes de confinements, au printemps et à l'automne 2020, Dijon métropole a maintenu le versement des compensations tarifaires versées au délégataire de service public de la piscine du Carrousel dans l'attente de la prise en compte, courant 2021, des conséquences de la crise sanitaire sur les équilibres économiques et financiers du contrat de délégation de service public, objet de négociations entre la métropole et le délégataire.

Les principaux éléments du rapport 2020 sont présentés ci-après.

1/Fréquentation

Les mesures sanitaires ayant impacté fortement les périodes et horaires d'ouverture, l'établissement n'a totalisé que 275 jours d'ouverture (dont 166 jours d'ouverture totale et 109 d'ouverture partielle avec l'utilisation du bassin extérieur de 50 m pour le public et des bassins intérieurs pour les scolaires et les publics prioritaires), adaptations d'horaires comprises, contre 344 jours en moyenne attendus pour ce type d'équipement.

La fréquentation s'élève ainsi à 179 709, variant mensuellement de 0 (avril/mai) à 29 447 au mois de juillet, répartie de la manière suivante : près de 75 % pour le public, 11,11% pour les scolaires, 9,16 % pour les activités encadrées et 5% pour les clubs et associations sportives.

2/Événements marquants, communication et commercialisation

La piscine du Carrousel suscite depuis son ouverture l'intérêt des médias. Outre les supports presse et radio, cet équipement aquatique a, malgré la crise, fait l'objet en 2020 de trois reportages télévisuels nationaux compte tenu de sa réouverture au public dès le 2 juin 2020, la classant parmi les premières piscines de France à accueillir du public, possibilité offerte par le décret n° 2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

L'évolution des mesures sanitaires mises en place par l'État a conduit la piscine du Carrousel à communiquer avec les usagers essentiellement au travers des réseaux sociaux afin de partager le plus souvent et le plus rapidement possible les informations sur les conditions d'accès et de pratique.

La piscine du Carrousel a, par ailleurs, poursuivi et développé ses actions de communication par la prospection téléphonique, la recherche de partenariat auprès des comités d'entreprises de la région (mailing et organisation d'une soirée CE début 2020) mais également en s'appuyant sur la réalisation d'une newsletter adressé à 1051 destinataires et sur les réseaux sociaux. Malgré la crise, le site web de l'établissement a enregistré une importante progression des visites (+153%) et des vues (+66%).

3/ Qualité de services

Il résulte d'une enquête réalisée en ligne tout au long de l'année, que la note moyenne attribuée par les usagers en terme de satisfaction globale est de 4,3/5 avec comme points forts soulignés : la variété et la diversité des activités proposées ainsi que sur la qualité de l'encadrement des cours. L'espace forme et fitness recueille, quant à lui, une note de 4,5/5.

Hors sujets liés à la pandémie (fermeture, annulation, avoir, report d'abonnement), ce sont 244 réclamations, qui ont été enregistrées et dont près de la moitié concerne la température de l'eau (bassins, douche).

4/ Fluides, travaux et ressources

Après vingt et un mois d'exploitation, la gestion des fluides (eau, chauffage urbain et électricité), assurée par un sous-traitant du délégataire, fait état de consommations conformes aux attentes techniques en la matière malgré la poursuite de la correction de quelques aléas techniques touchant principalement la consommation d'eau (réparation d'une fuite début 2020, nécessité d'une vidange sanitaire en mai et arrosage de la toiture végétale lié à la rigueur climatique estivale).

Ainsi, cette dernière s'élève à 32 340 m³ avec un ratio litres par baigneurs d'eau des bassins parmi le plus faible de France.

